

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse n° 228

L'accompagnement des demandeurs d'emploi :

Bilan d'une politique active du marché du travail en Europe et enseignements pour la France

En vingt ans, l'accompagnement des demandeurs d'emploi est devenu un élément central de l'action des services publics de l'emploi en Europe. Au-delà des spécificités nationales et du caractère encore évolutif des modèles, trois éléments structurent cet accompagnement : la personnalisation de la prise en charge des demandeurs d'emploi, la sous-traitance à des opérateurs externes et la construction de partenariats renforcés (voire parfois la fusion) entre les acteurs.

Bien que l'on sache encore peu de choses sur les leviers précis de son efficacité, **l'accompagnement a des effets positifs et significatifs sur le retour à l'emploi**. Aussi, *a fortiori* dans le contexte actuel de sortie de crise et de réduction des déficits budgétaires, les services publics de l'emploi se sont engagés dans de nouvelles réformes de l'accompagnement, à la recherche de gains d'efficience.

Les solutions émergentes en Europe suggèrent que deux grands axes de réforme peuvent favoriser de tels gains.

D'abord, l'assouplissement des « parcours types » vers l'emploi et la consécration du rôle pivot du conseiller, véritable pilote d'un accompagnement sur mesure. Ensuite, le renforcement de l'accent mis par les pouvoirs publics sur l'impact de l'accompagnement plutôt que sur les moyens employés par les acteurs. Cela suppose toutefois un modèle d'incitations propre à assurer l'efficacité du dispositif, sans effet d'« écrémage » au détriment des publics les plus fragiles, et dans lequel le taux de retour à l'emploi a une place centrale mais est mis en regard du contexte et des publics concernés.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable

de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre et du Secrétariat d'État chargé de la prospective. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :
 le Conseil d'analyse économique,
 le Conseil d'analyse de la société,
 le Conseil d'orientation pour l'emploi,
 le Conseil d'orientation des retraites,
 le Haut conseil à l'intégration.

Les cinq propositions du Centre d'analyse stratégique pour accompagner le demandeur d'emploi :

1. Différencier davantage la nature et l'intensité de l'offre de services (suivi mensuel personnalisé plus souple, e-services et "budget de placement" à la disposition des conseillers) pour renforcer la personnalisation de l'accompagnement.
2. Pour aller au bout de la logique de personnalisation, expérimenter l'abandon des "parcours types" d'accompagnement des demandeurs d'emploi au profit d'un principe d'autonomie des conseillers.
3. Créer une véritable qualification professionnelle consacrée à l'accompagnement.
4. Renforcer le management par la performance au sein de Pôle emploi, sur la base d'indicateurs d'impact et non d'activité.
5. Optimiser le recours aux opérateurs externes en articulant mieux sous-traitance de capacité et sous-traitance de spécialité et en distinguant les modalités (notamment, s'agissant de la sous-traitance de spécialité, en insistant sur la rémunération aux résultats plutôt que sur les moyens à mettre en oeuvre).

Note d'analyse directement téléchargeable sur :
www.strategie.gouv.fr

Rubrique : les Publications – notes d'analyse

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
 de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
 Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
 Port. : 06 46 55 38 38

www.strategie.gouv.fr